LA DEFISCALISATION

TER-IMMO613
MAJ 01/02/2023

Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 – décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s).

Pré-requis

Professionnel de l'immobilier en activité.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Se familiariser avec la défiscalisation et ses innovations
- Confirmer son expertise sur la défiscalisation pour apporter un conseil avisé et expert aux clients

Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès : Entretien
- Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 6 mois

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de session.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Matériels divers (vidéoprojecteur….)

Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Quizz d'évaluation.
- Cette formation valide 14 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016. Elle inclut les 2 heures obligatoires sur le code de déontologie

Durée

2 jours, soit 14 heures.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

Cynthia PEBOSCQ 05 59 02 68 92
cynthia.peboscq@asfo.fr

PROGRAMME

Qu'est-ce que la défiscalisation ?

- Historique de la loi de défiscalisation
- Généralités : déductions et réductions fiscales

Les solutions de défiscalisations les plus connues et les plus utiles :

- Défiscalisations immobilières
  - Pinel /Malraux
  - Monuments historiques
  - Location meublée
  - Girardin 2017
  - Groupement forestier
  - Démembrement de propriété
  - Investissement PME
  - LMNP
  - LMP
  - Sellier
  - CENSI BOUVARD…
- Défiscalisations financières
  - PERP
  - RMC
  - CARCAC
  - SOFICA
  - SOFIPECHE
  - FCPI
  - Mandat de gestion
  - SCPI Fiscales
  - FIP
  - Girardin industriel…
- Autres :
  - Dons aux œuvres
  - Garde d'enfants
  - Crédit d'impôts pour travaux à économie d'énergie…

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y
Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245